

AGIR

MONDE POPULAIRE :

LES MÊMES ESPÉRANCES FACE AUX DIFFICULTÉS SOCIALES

Sommaire

● **Réflexion :**

De nouvelles formes d'action 2

● **Editorial :**

Apolitisme et vigilance 3

● **Histoire
du Mouvement :**

Indépendance et finances 4

● **Réflexion :**

Communication
(Section Montreuil) 5

● **Vie du Mouvement :**

Rencontre des permanents 6
La promotion (Section Nîmes) 7

● **Action Représentative :**

Les bouilleurs de crus 8-9

● **Formation :**

Complémentaires
mais différents 10-11
Invitation à l'expression orale 11

● **Réflexion :**

Vivre avec Vie Libre 12-13
Notre temps libre 14

● **Tables rondes :**

Sortir de l'alcoolisme
utopie ou réalité ? 15

MOUVEMENT VIE LIBRE, 8, Impasse Dumur - 92110 CLICHY - Tél. (1) 47.39.40.80

Supplément à Libres N° 169 — 2^e Trimestre 1988

DE NOUVELLES FORMES D'ACTION

La santé est une des dimensions de la vie sociale qui exige que la population soit partie prenante et déterminante pour tout ce qui concerne sa vie, sa santé, son destin. Pour le Mouvement Vie Libre, le combat à poursuivre est la GUERISON des malades alcooliques et la lutte contre les causes d'alcoolisation. Mais plus loin encore va notre démarche, notre action n'est-ce pas aussi de promouvoir les hommes responsables personnellement et collectivement ? S'opposer à tout ce qui les réduit à de passifs consommateurs et des irresponsables car la responsabilité est un élément capital de l'épanouissement des personnes.

Depuis 40 ans, la situation économique, sociale, politique et culturelle évolue rapidement en France. Les techniques de soins physiques et psychologiques, la fréquentation et la consommation de ces soins, ont progressé. Ces avancées scientifiques ont aussi leur revers. Nous nous demandons en effet si tous les usagers ont la parole en ce qui concerne leur santé et leur destin ?

On se sent étouffé, aliéné aux pouvoirs médicaux, administratifs et technologiques. Les conditions générales de vie deviennent pour des millions de Français chaque jour plus pathologiques :

Longueur du temps de transport pour le travail ;

Chômage croissant avec ses conséquences personnelles, familiales et sociales ;

Centralisations urbaines souvent inhumaines dans de grands ensembles anonymes ;

Mauvaise qualité fréquente des consommations...

Tout cela a des retombées certaines et inadmissibles sur la santé physique, mentale et sociale de la population. Peut-on parler en 1988 du combat pour la santé sans évoquer brièvement ces données ? Les problèmes posés par l'alcool affectent la santé et le développement des hommes.

Lutter contre l'alcoolisation est en effet un vaste champ d'action qui réclame de l'audace, de la formation, des programmes bien définis et un Mouvement uni reposant sur des structures solides.

Comme pour aider le malade alcoolique à guérir, agir pour la guérison du malade alcoolique, pour le militant Vie Libre ce n'est pas l'assistance, mais que le malade s'exprime, pour agir ensuite à son tour.

L'approche du malade aujourd'hui a-t-elle évolué ? On constate en 1988, qu'il vient moins vers nous qu'il y a 15 ou 20 ans. L'évolution aujourd'hui c'est, dirons-nous, d'aller à sa rencontre, dans les permanences tenues dans les C.H.A., centres de santé, hôpitaux.

Prisons

Evolution, quand nous affirmons les rencontrer dans les prisons. Soulignons au passage la remarquable action que développe toute une équipe de visiteurs de prisons, des détenus guérissant derrière les murs, beaucoup d'entre eux sont devenus cartes roses, d'autres cartes vertes et le souci d'agir.

Prévention

L'évolution est confirmée aussi sur le terrain de la prévention, depuis des années nos structures ont développé une action considérable en informant, en rencontrant les jeunes dans les écoles, les lycées, les C.E.T., en les attirant vers nous, en particulier dans le cadre des loisirs organisés par des structures Vie Libre :

- les élèves infirmiers (ères) ;
- les entreprises ;
- l'école de la magistrature (régulièrement, depuis trois ans à Paris) ;
- les médecins en fin d'étude ;
- rencontres avec le public par la radio, de nombreuses sections, départements interviennent périodiquement. A Marseille, chaque semaine, une émission d'une demi-heure est réservée à Vie Libre.

Loisirs

Une autre forme d'action nouvelle est celle des loisirs qui s'installe progressivement dans le Mouvement. Il est vrai que l'évolution de Vie Libre dépend aussi de l'évolution des militantes et militants. Le profil de 1988 doit être celui de l'ouverture d'une volonté de dialogue, d'être un interlocuteur valable. Les loisirs doivent contribuer à la réalisation de ce profil, dans la mesure où ils apportent un plus équilibrant.

Action représentative

Evolution dans l'action représentative. Chaque action de ce genre, quel que soit son objet ou sa direction, confirme qu'à défaut du mutisme des grands médias sur notre existence, que Vie Libre est reconnu comme une association sérieuse, par sa dimension thérapeutique, un mouvement d'idées, qui pose question, qui aujourd'hui est consulté par rapport à certains événements.

Changer la société ? Rêve ou ambition ? Ce n'est pas un rêve, puisque des réalisations modestes sans doute, mais réelles, sont constatées ici et là. Vie Libre y a pris sa part. Grâce aussi à nos modestes évolutions, mais réelles malgré tout.

Notre ambition restera toujours tournée vers les 5 millions de nos contemporains qui ont besoin de soins. La plupart d'entre eux d'urgence. Notre générosité aussi doit s'adapter à l'évolution des temps. Ce qui peut combler le militant Vie Libre ce n'est pas seulement que sous l'effet de son activité les choses changent et deviennent autres, mais c'est que lui, ait contribué à les faire changer.

Albert Grelier

Apolitisme

et vigilance

**N**

ous voici à nouveau à la veille d'une échéance électorale primordiale. Cette fois encore, nous allons interpellier tous les candidats à la Présidence de la République. Cette fois encore, chacun d'entre nous va se déterminer selon ses opinions politiques, sa sensibilité. Les promesses ne vont pas manquer, comme à chaque élection et dans tous les domaines. Sur le plan de la lutte contre l'alcoolisme, le Mouvement ne peut se sentir neutre. C'est son rôle d'exiger des candidats un programme de santé cohérent.

Si l'apolitisme au sein du Mouvement, ou plus exactement la diversité d'orientation de ses membres, fait sa force et renforce sa crédibilité, nous ne pouvons pas toujours nous contenter de bonnes intentions. Le bilan du septennat qui s'achève est loin d'être probant. Pourtant les occasions, au gré de l'actualité, n'ont pas manqué, de prendre des mesures utiles ou de voter quelque texte de loi.

Cette année, par votre intervention auprès de ceux qui espèrent nos suffrages, nous manifesterons notre liberté de pensée en plaçant chacun des candidats et le futur élu devant leurs responsabilités, face à l'alcoolisme. Nous ne conseillerons jamais les membres du Mouvement dans leur choix, mais nous ne pouvons nous désintéresser des grandes options sociales qui seront évoquées pendant la campagne électorale.

A l'occasion d'un rendez-vous politique important, nous réaffirmons, loin de toute indifférence, notre apolitisme, notre diversité et notre vigilance.

Patrick Théret

INDÉPENDANCE ET FINANCES

Pourquoi de plus en plus de femmes veulent-elles travailler ? N'est-ce pas pour assurer leur indépendance financière, pour avoir un statut social indépendant et pour garantir leur avenir en cas de pépin familial ?

Pourquoi les jeunes, quand ils le peuvent, veulent-ils travailler ? Pour être indépendants financièrement de leurs parents ?

La question de l'indépendance financière, qui est la clé de l'indépendance tout court, a toujours été au cœur de l'action Vie Libre depuis sa fondation.

De 1953 à 1963 les subventions nationales du Mouvement Vie Libre passaient par le canal du Comité National de Défense Contre l'Alcoolisme. C'est après des démarches persévérantes auprès des organismes subventionneurs que nous obtenions en 1964 nos premières subventions directement. Le Conseil National de cette époque devait d'ailleurs voter une recommandation pour les comités départementaux de s'engager dans la même voie, non sans difficulté d'ailleurs.

Car entre 1960 et 1965 se sont succédés un certain nombre d'événements qui nous ont montré la nocivité des rapports souvent paternalistes des comités départementaux de défense contre l'alcoolisme. Ainsi pendant cette période en Savoie, en Ille-et-Vilaine, dans les Vosges, dans la Sarthe se sont créés, à l'initiative des C.D.D.C.A., des Associations rivales de Vie Libre, souvent composées d'ex-membres de Vie Libre.

Nous pouvons dire que souvent la question financière a été à l'origine de ces scissions, les dissidents croyant que l'image de marque des C.D.D.C.A. était meilleure que la nôtre. Ils croyaient aussi plus à "l'action" représentative de certains notables qu'à la leur et à l'action représentative collective régionale et nationale.

Certains dans le même état d'esprit se sont réfugiés dans des cartels d'organisations : Vie Libre, Croix d'Or, Croix Bleue, Bons Templiers, etc, d'ailleurs souvent coiffés par les C.D.D.C.A. Abandonnant aussi là le combat pour l'indépendance financière.

Dans ce refus de passer par les canaux d'autres organisations, nous nous basions au point de vue pratique sur l'impossibilité légale qu'une association soit en quelque sorte la dispensatrice des subventions accordées à d'autres qu'à elle-même. (Décret 1938).

Pourquoi compliquer les circuits ? Pourquoi obliger Vie Libre ou d'autres d'ailleurs à fournir aux C.D.D.C.A. ou à une quelconque fédération ou cartel, ses bilans et ses prévisions ?

Et si pour minimiser le problème posé, il avait été souvent dit à l'époque : "Mais ce n'est qu'une simple boîte à lettres, nous ne comprenons pas votre attitude intransigeante, vous restez autonomes de l'établissement de vos prévisions et vous êtes maîtres de votre budget et de son utilisation ! Bien sûr !" Mais là aussi il y a une objection de taille car l'organisme subventionneur ne serait-il pas séduit progressivement (surtout en cas de difficultés financières...) à globaliser la subvention.

Etant reconnus d'utilité publique par le décret du 27 Mars 1963, nous pouvons revendiquer une pleine et entière autonomie y compris financière, d'autant plus que nous sommes aussi reconnus comme Mouvement d'Education Populaire depuis le 12/04/84.

Les années 60 ont été décisives pour notre dédouanement national et régional. Notre action s'est appuyée sur une forte action représentative auprès des administrateurs, des syndicats à la Sécurité Sociale, aux Allocations Familiales, etc.

Nous ne nous sommes pas contentés de "réclamer nos subventions" mais nous avons bagarré avec d'autres pour la défense de la Sécurité Sociale, pour qu'elle reste l'affaire des usagers. Nous avons été reconnus comme des partenaires sérieux et responsables.

Aujourd'hui, les principes qui doivent nous conduire restent les mêmes.

Claude Goislot

La communication

— *Communiquer c'est être en relation directe ou indirecte avec une ou plusieurs personnes.*

— *Cette relation peut être verbale (téléphone, face à face), écrite (lettre, minitel) visuelle (journaux, télé) sensorielle (massages, poignée de mains).*

Dans toute communication deux intervenants sont indispensables EMETTEUR, RECEPTEUR.

Entre les deux peut se glisser un MEDIEUR.

— Communication établie - Pourquoi ?

Le langage est adapté. L'accueil a été positif.

La compréhension et la sympathie sont présentes.

— Communication négative - Pourquoi ?

Interférences. L'émetteur écrase le récepteur par ses paroles.

Le récepteur n'a pas confiance car il y a agression dans le dialogue. La timidité bloque la réceptivité.

L'accueil a été mauvais. Les idées préconçues bloquent toutes formes de communication.

Les rapports dans la relation correspondent mieux s'il y a échange intérieur profond.

D'où la nécessité de se connaître soi-même par rapport aux autres et aboutir à une positivité afin d'éviter les cahots de discorde qui peuvent nous entourer.

— Sortir de soi, de son enfermement pour aller au devant des autres. Le préalable c'est le désir de partager, de communiquer.

— La télé et la radio sont des moyens passifs de communication mais peuvent également être un repart au dialogue.

— Dans le travail (usine - bureau) le manque de communication est souvent dû au phénomène de pouvoir plus ou moins inhérent à la personne. Elle peut être possible si l'on a une occupation qui correspond à nos aspirations.

— Dans le groupe, lieu privilégié d'apprentissage de l'échange, on est obligé de se remettre en question à propos de toutes les rencontres (nouveaux - rechutes et soi-même en fonction de l'humeur du jour).

— Dans les contacts doux (pas d'étincelles, de courts-circuits, de coups bas), le récepteur doit être abordé en fonction des réactions dues à ses habitudes, à son passé récent, à son enfance.

— Les massages sont des communications au niveau des organes sensoriels (légère ou profonde) sans réaction de la mémoire dans une acceptation sans partage.

— La solitude constituée par un manque de communicabilité représente une mort lente par manque de comparaison et impossibilité de pouvoir se libérer de tout ce qui rongé intérieurement.

— L'isolement peut provenir de la sensibilité innée qui se trouve blessée au moindre contact et qui pousse à chercher des palliatifs.

— Dans certaines situations (isolement - agression), tout peut être objet d'une communication avec soi-même (qui je suis ? qu'est-ce que je fais ? où je vais ? que vais-je rencontrer ?) à condition de conserver une certaine lucidité pour en prendre conscience.

— Dans tout échange les rapports de force ne permettent pas le déblocage. C'est la lutte, la destruction.

Comment débloquer la communication ?

— Utiliser la parole en se mettant à la portée de chacun, en employant un langage simple. Etre à l'écoute. Etre disponible. Faire preuve d'attention vis-à-vis de l'autre. Se mettre à la hauteur de sa situation.

— Exclure totalement les distinctions de races, couleur de peau, culture, religion et politique. Etre indépendant de ces préjugés amène à une liberté intérieure qui permet d'entendre tout le monde.

— Vis-à-vis du milieu familial, vaincre l'indifférence, retrouver la confiance, éviter le rejet, faire ses preuves.

Tout ceci pour arriver à une VRAIE communication dans le sens du mot "VERITE"

*Section de Montreuil
Seine-St-Denis*

Rencontre des Permanents

Des échanges entre les permanents sur leur fonctionnement, leur travail, leurs problèmes. L'action de Vie Libre dans le monde d'aujourd'hui, l'avenir du Mouvement et la place des permanents.

Au cours des échanges, si nous avons trouvé auprès de chacun le même souci de l'avancée du Mouvement, nous avons constaté une fois de plus, la diversité des activités de chacun en fonction des structures différentes et d'une implantation géographique déterminée.

Les permanents travaillent actuellement avec leurs comités employeurs en bonne harmonie et dans de bonnes conditions de collaboration. L'absence de conflits est à constater et c'est heureux ainsi pour tout le monde.

Toutefois, ces relations, bien que harmonieuses, ne semblent pas suffisantes pour certains, qui se sentent un peu seuls dans leur action.

Un permanent de l'équipe part à la retraite et ne sera pas remplacé à son poste, nous le regrettons... Une fois encore, les diminutions des subventions viennent réduire notre effectif.

Dans la conversation, nous avons parlé des "anciens" que nous avons connus et rencontrés, qui ont beaucoup apporté au Mouvement, et qu'on ne voit plus.

Beaucoup d'entre eux ressentent un certain délaissement de la part du Mouvement.

Une idée : pourquoi ne pas essayer de provoquer au Secrétariat National une rencontre des anciens artisans du Mouvement ? On donnerait l'impression que le Mouvement ne les a pas oubliés, qu'on ne les a pas classés avec les archives. Ils ont peut-être encore des idées, des conseils à nous donner.

Un vaste sujet nous était proposé, pour notre deuxième journée, beaucoup de choses sont apparues, nous avons retenu l'essentiel de notre travail de réflexion.

L'action de Vie Libre aujourd'hui est certainement plus difficile qu'il y a 20 ans.

En ce qui concerne l'aide à la réinsertion des malades guéris, l'action des militants se trouve contrariée en raison du chômage qui frappe notre population.

Maintenant dans ce domaine, la chose est très difficile. On se sent plus désarmé, et certains malades n'ont plus d'horizon. Ce n'est pas pour autant que nous devons baisser les bras. Nous le devons aux malades de maintenir les liens de collaboration avec tous les services compétents afin de pouvoir les accompagner d'une manière efficace.

On soigne certainement mieux aujourd'hui, les malades alcooliques. La notion de maladie est mieux admise par le corps médical et la collaboration des militants de Vie Libre est mieux comprise et souhaitée.

Quitter le cocon

Toutefois, pas mal de médecins généralistes, préoccupés souvent à juste titre de la rentabilité de leurs affaires, parlent avec moins de netteté de l'alcoolisme de leurs patients, ne voulant pas voir s'échapper leur clientèle.

L'action bénévole des militants Vie Libre est perçue souvent par les autres comme une action de fraternité, de générosité, une action qui surprend dans un monde où la recherche du "fric" passe avant l'homme.

Comment mieux faire partager cette démarche en militant ailleurs.

Notre action peut être beaucoup plus efficace si nous savons quitter de temps en temps le "cocon" Vie Libre.

D'autres phénomènes nouveaux apparaissent chez les malades alcooliques d'aujourd'hui :
— le stress et son traitement médical
— la dépression — le divorce facile
— l'amour sans le sentiment — la solitude.

Il faut pour le militant, qu'il arrive à comprendre et à s'adapter à ces situations nouvelles qui barrent la route vers la guérison.

Notre témoignage de buveur guéri, notre foi en la guérison de l'autre, peuvent encore faire ce que certains appellent "des miracles".

En ce qui concerne la place des permanents dans l'action du Mouvement, il nous apparaît clair qu'ils doivent avoir le souci de la formation des militants. Ils doivent aussi être le lien et le chemin vers la société.

Son rôle de formateur auprès des militants est primordial. Il doit partager son expérience, son travail doit être programmé et réalisé en équipe avec les militants et les responsables des structures.

Il représente le Mouvement, il est le garant de l'esprit et de la Charte du Mouvement. Faut-il pour autant qu'il devienne le "garde-champêtre" du coin ? Est-ce bien lui qu'il faut envoyer au casse-pipe résoudre les problèmes litigieux et apparaître alors, comme un "trouble-fête" ?

N'est-il pas plus important qu'il devienne l'ami des militants, leur confident, qu'il ait leur confiance pour pouvoir mieux dialoguer, mieux expliquer, mieux agir ensemble ?

Les permanents

REFLEXION DE LA SECTION DE NIMES SUR UNE DES ORIGINALITES DU MOUVEMENT.

LA PROMOTION

Jean-Charles avait bien planché : Il nous a développé comment Vie Libre se veut un mouvement promotionnel.

En voici la teneur : — Vie Libre, Libre, selon la Charte, se veut un mouvement promotionnel. Pour mettre ce principe en pratique, plusieurs possibilités s'offrent à nous. Retenons-en deux, sans pour autant oublier les autres où, bien sûr, il faudrait adapter des actions plus personnalisées.

C'est savoir, en tant que militant (buveur guéri, abstinente volontaire ou sympathisant), susciter chez le ou la malade convalescent, cette reprise de confiance en lui-même, c'est savoir aider cette même personne à redevenir un père, une mère, un conjoint à part entière, sans jamais oublier qu'il appartient à lui seul de redonner confiance à ses proches qui ont souvent souffert, qui ont vécu des jours difficiles et pris aussi des attitudes étranges (voire hostiles) durant le temps de la maladie ; attitudes qu'ils doivent, avec peut-être notre aide, réussir à corriger.

La promotion familiale

C'est aussi et surtout au niveau des enfants que la tâche sera la plus délicate, autant pour le malade que pour nous, militants, afin qu'ils puissent retrouver des parents attentifs, responsables et conscients ; ne plus jamais les fuir, comme cela arrive parfois, ni appréhender leurs réactions violentes quelquefois, mais au contraire, admirer et aimer des parents dont le comportement journalier est redevenu harmonieux, et rêver de les imiter, un jour.

C'est, je pense, la plus belle des réussites que nous pouvons espérer pour ces foyers que l'alcool a véritablement démolis ; mais réussite qui exige des actions très délicates à mettre en œuvre avec tact, sans ingérence, pas trop intempestives dans le foyer ; cela se réalise plus

car l'offrande et le partage d'une amitié sincère dans des actions discrètes où, surtout en cas de problèmes, il faut encourager le malade à s'assumer au maximum lui-même, sans omettre l'apport, toujours capital, du témoignage de notre propre guérison obtenue par l'observation d'une abstinence définitive, rigoureuse et inconditionnelle.

C'est la seconde clé à utiliser, avec toujours beaucoup de doigté et surtout, là encore, d'amitié encore plus partagée.

En effet, il est pratiquement indispensable pour le malade qui veut consolider sa guérison, ou tout au moins son abstinence, si au début de sa convalescence il ne se considère pas encore comme tel (à nous de le convaincre par notre exemple), de garder des contacts fréquents avec nous ; de venir à nos permanences, d'apprendre à mieux connaître Vie Libre dans l'esprit de notre Charte et de ses statuts et règlement intérieur.

Il faut qu'il s'intéresse à la vie de la section, à la structuration du Mouvement et que, suivant ses propres possibilités et ses désirs, il prenne d'abord sa carte de membre actif, et, après, une responsabilité en rapport avec ses propres aspirations et compétences.

A nous, les anciens, de lui faire une place dans la section, en sachant trouver pour lui et avec lui le juste équilibre des charges qu'il peut assumer, toujours avec l'optique que ce n'est qu'une étape qui devra l'amener un jour, à son tour, vers des

responsabilités plus importantes, plus valorisantes, à toutes les structures de Vie Libre.

Cela devant s'effectuer de façon toujours amicale, sans aucune contrainte, mais au sein d'une équipe solide, remplie de l'esprit "Vie Libre", entouré des plus anciens qui auront à cœur de faire le maximum pour l'encourager, n'hésitant pas à confier les rênes de l'attelage aux nouveaux, tout en l'entourant de l'expérience acquise afin de conforter sa personnalité de responsable, non plus seulement de lui-même tout seul, mais aussi des autres, aidé, bien sûr, par tous.

La promotion au sein du mouvement

Cette seconde facette du terme "promotion" est d'autant plus importante qu'elle engage la responsabilité de tous et de chacun dans l'aide à apporter aux "bleus", afin d'assurer la garantie de la "remontée" du malade guéri, mais aussi à assurer la continuité et le développement de notre Mouvement à tous les niveaux ; être assuré que la relève des plus anciens pourra se faire à tous les échelons : de l'équipe de base au comité national où l'arrivée se doit d'être constante pour que jamais la croisière du bateau Vie Libre ne soit interrompue faute de navigateurs et que, longtemps après nous, la lutte contre le fléau alcoolique soit maintenue et renforcée.

Section de Nîmes.

AGIR

Les bouilleurs

Un combat d'

C'est Napoléon qui en 1906, autorise à des fins politiques réservés à cette catégorie de citoyens.

Pendant plus d'un siècle et demi, ce privilège exorbitant et héréditaire va être soit confirmé par des lois successives sous l'Empire d'abord, la Restauration ensuite (1816), la monarchie de Juillet enfin, soit abrogé (1872), mais bien vite rétabli en 1875, la veille des élections. Pour des motifs de redressement financier, en 1903, le Ministère des Finances de l'époque, Rouvier, réduit la franchise à vingt litres d'alcool pur par an, et instaure un contrôle sévère des alambics.

Trois années plus tard, le privilège est totalement rétabli, mais pendant la guerre de 1914-1918 (le 30 juin 1916), de nouvelles restrictions ramènent la franchise à dix litres seulement. En 1923, est accordée l'autorisation de distiller à domicile (au lieu de l'atelier public). En 1935, une nouvelle réglementation, plus large cette fois, ouvre la porte aux fraudes en tous genres.

De nouvelles modifications très restrictives sont apportées en 1940, remaniées en 1949 et 1953, jusqu'à Mendes-France (1954), qui ose parler de lutte contre l'alcoolisme.

Ce décret limitatif de 1954, ouvre la voie à l'ordonnance Debré (30 août 1960), prise en application de la loi du 30 Juillet 1960 (voir ci-joint en annexe cette ordonnance).

Ce texte régit encore aujourd'hui les modalités d'existence et d'action des bouilleurs de cru. Une disposition est capitale : l'héritage n'est plus héréditaire.

Aussi le nombre de bouilleurs de cru va-t-il diminuer progressivement pour disparaître complètement dans quelques années ?

— En 1959, ils étaient : 3.159.667.

— En 1982, ils n'étaient plus que 1.803.231.

Pendant la campagne 1982-1983, sur 387 521 hl (1) d'alcool pur distillé, 71 357 hl (1) auraient été alloués en franchise.

La fraude et la distillation clandestine restent très actives.

Au niveau du symbole

Le grignotage de l'ordonnance Debré (30/8/60) qui avait trouvé dans le décret de 1954, un terrain favorable, est constant depuis 1960.

En effet, presque chaque année, le syndicat national de cette honorable corporation trouve un nombre suffisant de députés pour signer une proposition de loi déposée sur le bureau de l'assemblée, demandant justice et tendant à rétablir le privilège, (voir en annexe la proposition de loi 10/04/86).

L'idée avancée par la rue de Rivoli des compteurs sur les alambics va-t-elle aboutir ?

Leur absence favorise, en effet une fraude considérable :

— distillation accrue ;

— fraude fiscale importante.

La production, très facilement accessible, et dont le volume réel est même certainement très supérieur au volume légal, pose le problème de la qualité.

Les alcools produits sont souvent mal fermentés et distillés et contiennent énormément de substances toxiques (Professeur Metz, audition au Sénat du 26/01/1978).

Un recentrage de la politique en cette matière devrait se porter :

— sur ce strict respect de l'ordonnance du 30/08/1960.

— sur le contrôle du volume, et de la qualité.

Devrait se constituer une commission nationale des ministères concernés :

— Premier Ministre.

— Ministre du Budget.

— Ministre de la Santé.

— Ministre de l'Agriculture.

L'allègement fiscal, pour les particuliers qui distillent de l'alcool pour leur consommation personnelle, prévoit pour une durée de 10 ans dans la limite de 5 litres d'alcool pur par an, un abattement de 50 % sur la taxe de 80 francs, par litre, qu'ils acquittent actuellement.

Cette disposition fiscale (purement politique) ne concernerait pas les bouilleurs de cru, qui disposent d'un privilège (10 litres d'alcool pur en franchise), mais réservée aux propriétaires de vergers.

Cette disposition, si elle était appliquée, favoriserait une distillation sauvage entraînant des abus ; quantité et qualité.

Un manque à gagner pour l'Etat

Est-il raisonnable de surcharger un marché déjà suffisamment engorgé ?

Comment l'Etat Français va-t-il utiliser ses surplus d'alcool ?

Combien d'hectolitres de vin sont stockés chaque année au moment des vendanges ?

Quel volume de distillation entraîne celui-ci chaque année en France ?

En 1984, les ministres de l'agriculture de la communauté, craignaient une destabilisation du Marché, à cause des excédents de la production vinicole.

irs de cru : 'arrière-garde

s, un régime spécial de production et de vente d'alcool

Le rendement conjugué à la chute de la consommation prenait des proportions démesurées.

Dans les années 70, 6 millions d'hectolitres étaient envoyés à la distillation.

- 20 millions dans les années 80.

- 32 millions pour la campagne 83-84.

Combien en 1986 ?

• Cette marée rouge sur l'Europe est-elle prise en considération par nos députés et sénateurs ?

Maitrise de la production

Tenir compte de l'actuelle structure européenne, absente il y a 33 ans.

— rendement qui ne cesse d'augmenter chaque année ;

— l'exigence de certains partenaires entre-autres (l'Allemagne et l'Espagne) doit être prise en compte, quand chaque année, revient, ce problème des alambics à l'Assemblée Nationale.

Le Mouvement Vie Libre rappelle que la nécessité de la sécurité des Français, consiste aussi à les protéger, de toutes les menaces dirigées contre leur santé et leur vie. L'alcoolisme n'est pas la moindre :

— plus de 100.000 morts chaque année.

— 145 milliards de francs par an.

Le Comité National

Ordonnance N° 60.907 du 30 Août 1960 relative au régime des bouilleurs de cru.

Le Président de la République.

Sur le rapport du Premier Ministre, du Ministre des Finances, du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, et du Ministre de la Santé Publique et de la Population :

— Vu la Constitution et notamment son article 38 ;

— Vu la loi N° 60.773 du 30 Juillet 1960, autorisant le Gouvernement à prendre, par application de l'article 38 de la Constitution les mesures nécessaires pour lutter contre certains fléaux sociaux ;

— Vu le Code Général des Impôts et notamment ses articles 315 et 317 :

● Le Conseil d'Etat entendu ;

● Le Conseil des Ministres entendu ;

ORDONNE :

Article 1^{er} — *L'allocation en franchise prévue à l'article 317 du code général des Impôts est supprimée.*

Toutefois, les personnes physiques qui pouvaient prétendre à cette allocation pendant la campagne 1959-1960, sous réserve qu'elles continuent à remplir les conditions prévues aux alinéas de l'article 315 du code général des Impôts, sont maintenues dans ce droit, à titre personnel, sans pouvoir le transmettre à d'autres personnes que leur conjoint survivant.

Ce droit est également maintenu aux militaires remplissant ces conditions qui n'ont pu bénéficier de l'allocation en franchise du fait de leur présence sous les drapeaux pendant la même campagne.

Article 2 — *L'application des dispositions de l'article 1^{er} ci-dessus, a pour effet de suspendre l'application du décret N° 54-1145 du 13 Novembre 1954 modifiant le dernier alinéa de l'article 315 du code général des Impôts.*

Article 3 -

● *Perdront à titre définitif et de plein droit le bénéfice du régime des bouilleurs de cru, les personnes qui auront :*

— soit subi une condamnation à une peine afflictive et infamante seulement ;

— soit fait l'objet d'un procès verbal régulier, suivi d'une transposition ou d'une condamnation définitive pour fabrication ou transport clandestin d'alcool ;

— soit fait l'objet d'une condamnation pour ivresse publique ou d'une condamnation en application de l'article L 1^{er} du code de la route.

— soit fait l'objet par décision judiciaire d'une mesure de placement dans l'un des établissements prévus de l'article L 355-7 du code de la santé publique ;

— soit fait l'objet d'une condamnation en application de l'article 312 du code pénal ou d'une mesure de déchéance ou du retrait de garde en application des articles 1^{er} et 2 de la loi du 24 Juillet 1889 sur la protection des enfants maltraités ou moralement abandonnés.

Article 4 — *Des décrets fixeront les conditions d'octroi, dans la limite des crédits ouverts, des prêts aux récoltants et aux distillateurs ambulants, en vue de la fabrication, à partir de fruits, de produits non-alcoolisés destinés à l'alimentation humaine ou animale.*

Article 5 — *Le Premier Ministre, le Ministre des Finances et des Affaires Economiques, le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, le Ministre de la Santé Publique et de la Population et le Secrétaire d'Etat aux Finances sont chargés de l'exécution de la présente ordonnance, qui sera publiée au Journal Officiel de la République Française.*

Fait à Colombey-les-Deux-Eglises, le 30 Août 1960.

Complémentaires

mais

Différents

LA CROIX D'OR FRANÇAISE

La Croix d'Or Française est une association (loi 1901) reconnue d'utilité publique fondée en 1910.

Indépendante de toute organisation politique ou confessionnelle, elle s'inspire dans son action du respect de la dignité et de la liberté de la personne humaine.

Doctrine : Elle s'efforce de réaliser autour des malades alcooliques la mobilisation de toutes les bonnes volontés, de toutes les compétences et de tous les secours afin d'aider les malades à se libérer puis à se réadapter à la vie.

Elle veut faire des "victimes de l'alcool" des abstinents tout à la fois heureux et utiles.

Pour être membre actif il faut s'engager à l'abstinence de toute boisson contenant de l'alcool, que l'on ait été ou non ancien buveur.

Seuls les membres actifs ont voix délibérative, droit de vote et droit au port de l'insigne.

Afin de renforcer la volonté du buveur qui le souhaite, une particu-

On entend souvent dans des réunions d'informations, des personnes qui posent cette question : "Quelle différence y a-t-il entre Vie Libre et les autres associations ?", question qui est quelquefois très embarrassante dans la mesure où l'on connaît mal le fonctionnement des autres mouvements, c'est pourquoi nous vous donnons des informations qui vous permettront d'avoir de bonnes réponses aux questions posées.

larité propre à la Croix d'Or est la possibilité de signer un engagement d'abstinence d'une durée limitée, librement déterminée par le buveur et renouvelable à volonté.

Une carte de membre actif peut être demandée par le buveur qui a tenu son engagement d'abstinence durant trois mois consécutifs.

Un insigne Croix d'Or témoigne de sa victoire sur l'alcool après un an d'abstinence.

"Honneur, Santé et Bonheur", telle est la devise de la Croix d'Or.

La Croix d'Or étend son action à la famille et à l'entourage de l'éthylique.

L'exemple de ses militants et leur témoignage constituent une prévention vivante, plus spécialement pour les jeunes.

La Croix d'Or est une chaîne d'amitié, une communauté fraternelle. Pour les éthyliques et leur famille, elle est : "la Porte de l'Espérance". La Croix d'Or est essentiellement un mouvement de libération et de promotion humaines.

* D'obédience catholique.

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE LA CROIX BLEUE

La Société Française de la Croix Bleue est une association loi 1901 ; reconnue d'utilité publique le 22 août 1922.

Son siège se trouve à Paris, 47, rue Clichy, 75009.

Elle est une branche autonome de la Fédération Internationale de la Croix Bleue.

Doctrine : Depuis 105 ans en France, la Croix Bleue est convaincue,

1. que seule l'abstinence totale et définitive peut aider tout homme et toute femme devenus dépendants de l'alcool à retrouver leur équilibre dans tous les domaines ;

2. que l'abstinence n'est pas un but mais un moyen à partir duquel toute personne ayant rompu avec l'alcool, par nécessité ou volontairement, peut assumer librement ses responsabilités dans la vie quotidienne ;

3. que depuis l'apport de la cure de désintoxication médicale, celle-ci doit être considérée comme une béquille, mais non comme la panacée, la dépendance de l'alcool implique un mal être, un non sens, des non dits qui doivent être pris en considération pour persévérer dans l'abstinence, premier but à atteindre ;

4. que le rôle de l'entourage immédiat est prédominant et qu'il y a lieu d'offrir à celui-ci la possibilité de cheminer en même temps ;

5. que pour l'accompagnement du malade alcoolique, aucune technique, même la meilleure, ne se suffit à elle-même. Que seule la manière de l'adapter à chacun peut la rendre efficace pour autant qu'elle apparaisse comme un complément à une amitié inconditionnelle qui a pour tremplin la certitude que ce qui n'est pas possible aujourd'hui peut l'être demain dans la perspective d'un projet de vie retrouvé pour l'Homme, pour tout l'homme, pour tous les hommes ;

6. que la prévention de l'alcoolisme implique la prise en compte, tout aussi bien des facteurs économiques, sociaux, politiques qui favorisent l'alcoolisme.

* D'obédience protestante.

LES ALCOOLIQUES ANONYMES

Alcooliques Anonymes est une société d'hommes et de femmes qui mettent en commun leurs expériences, leur énergie et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'en aider d'autres qui sont encore aux prises avec la maladie de l'alcoolisme.

La seule condition pour devenir membre de cette fraternité est un désir d'arrêter de boire. Dans A.A. il n'y a aucune obligation pécuniaire. A.A. ne fait partie d'aucune secte ni d'aucune confession et est tout à fait indépendant de la politique et de tout autre organisme ou institution,

ce qui veut dire qu'il est mêlé à aucune controverse, n'endosse ou ne s'oppose à aucune cause. Le seul but des A.A. est de rester sobres et d'aider d'autres alcooliques à le devenir.

En conséquence, les "Alcooliques Anonymes" forment un groupe de personnes pour qui l'alcool est devenu un problème majeur et qui ont décidé d'adopter un nouveau mode de vie sans faire usage d'alcool.

A.A. n'a pas de recrutement spécial, les amis viennent de toutes classes et de tous horizons avec le désir d'arrêter leur progression dans la maladie alcoolique en s'arrêtant de boire. La majorité des personnes viennent d'elles-mêmes après avis de leur médecin ou lecture d'un article ou d'une émission de télévision.

Dans chaque groupe, les gens se rassemblent, en général une ou deux

fois par semaine, pour tenir des réunions A.A. de deux genres :

1. Il y a les réunions "ouvertes" au cours desquelles les conférenciers racontent comment ils ont bu, comment ils ont connu A.A. et comment le programme les a aidés. Les membres peuvent amener des parents ou des amis ; ordinairement, toute personne intéressée aux A.A. est aussi bienvenue aux réunions "ouvertes".

2. Les réunions "fermées" sont strictement réservées aux alcooliques. Elles consistent en discussion de groupe, et tout membre qui le désire peut parler, poser des questions et partager les idées avec les autres membres.

Recueilli par Louis Le Blévec

* Les phrases en italiques sont de la rédaction.

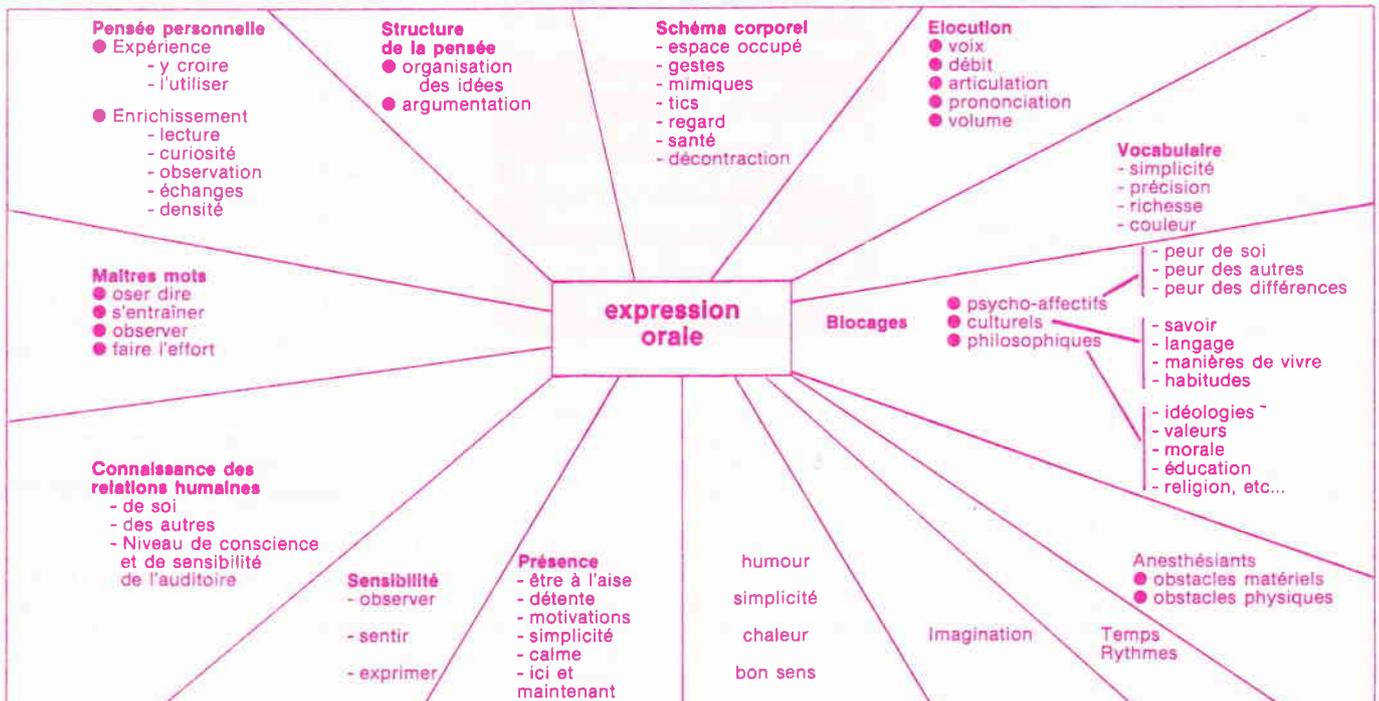
Invitation à l'expression orale

Prendre la parole en public et même avec des proches est souvent une épreuve. Pourtant la parole est indispensable à la vie dans notre société. D'autre part, nous avons tous quelque chose à dire que personne ne peut dire à notre place.

Se faire comprendre, ce n'est pas seulement "trouver les mots". C'est aussi :
 — susciter l'intérêt des interlocuteurs ;
 — "habiller" son propos de façon attrayante ;
 — créer une "bonne" relation avec le langage ;
 — nourrir sa pensée et la structurer ;
 — découvrir en soi des capacités insoupçonnées et les mettre en valeur ;
 — affiner sa sensibilité ;
 — réveiller son imagination.

Tout cela demande la recherche d'une expression personnelle à laquelle nous pouvons tous parvenir avec quelques notions techniques et l'entraînement.

Dans ce but, ce livre propose des réflexions théoriques et des exercices pratiques accessibles à tous. Il invite le lecteur à découvrir le plaisir de s'exprimer qui est peut-être simplement lié au plaisir d'être, de vivre.



Extraits des chroniques sociales — livre disponible au Secrétariat National

Vivre avec Vie Libre

*"Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent" (Victor Hugo).
Réalisme étonnant qui nous amène vers l'analyse de notre
mouvement, né lui aussi de l'héritage des luttes de l'homme
pour affirmer sa présence, son identité, ses différences, ses
souffrances et son espérance enfin "ses" propres valeurs.*

A l'origine de Vie Libre, il y a un événement culturel qui propose : la reconnaissance des malades, l'espérance par la guérison, l'amitié et la promotion.

Pour tous le droit à la santé. La relation est là : le droit qui engendre l'espoir. Le droit mais aussi "le devoir" qui passe par des réalités affectives "la fraternité et l'amitié".

Nous voilà fixés sur l'avenir

Un mouvement qui se fixe des objectifs, qui s'organise, qui se dessine des structures, qui se fixe une règle. Notre société s'est donné des moyens pour permettre à l'homme d'organiser sa présence et son environnement en tenant compte des multitudes de variations, de sensibilités propres à chaque communauté, chaque pouvoir politique, forme de pensées et de vie philosophique ou religieuse.

Avant la règle, il y a les Statuts qui fixent l'orientation. Pour nous c'est "bâtir sur l'espérance". L'action du semblable sur le semblable. La fierté d'en être sorti. L'abstinence totale. La promotion. Il y a là une redéfinition étonnante où l'on distingue en toile de fond : la présence et la participation, la dignité, le respect, la volonté de décider, la liberté et l'épanouissement par la guérison.

Si nous regardons de près ces définitions venues de la déclaration des droits de l'homme et plus près de nous la création de Vie Libre, nous éprouvons le besoin de redéfinir ces orientations puisqu'elles sont toutes nécessaires au bon fonctionnement de Vie Libre. Assembler ces définitions, c'est affirmer l'aspect de mouvement d'action de Vie Libre, c'est reconnaître "Agir" vers un même but, dans un même élan, dans un même idéal. Dans nos sociétés, les idées, les actions se caractérisent aussi par des définitions précises ! C'est une chance.

**Dès hier
comme aujourd'hui
"se dessine"
ce changement
profond d'attitudes
et de mentalités
envers les malades
alcooliques**

Ici, nos statuts, notre règlement intérieur. Chaque paragraphe, traduit la volonté, le "sens" réaliste et vivant de l'orientation voulue, acceptée de ses membres. L'usage est double, à l'attention des adhérents et des pouvoirs publics : Se reconnaître engagé dans ces chapitres et articles, c'est reconnaître à travers ce code le sens profond de nos choix, de notre vie communautaire.

Le respect, la dignité de l'homme, son désir de communication, de lutte, d'encouragement, d'entraînement aussi, (c'est le propre du militantisme). A travers ces textes que vous connaissez il faut imaginer des lieux et des personnes. Il faut pouvoir animer tout ce qui est "source de vie".

Nous sommes fiers de porter à la connaissance de nos interlocuteurs la valeur de ces statuts d'éducation populaire, de la reconnaissance d'utilité publique, ce qui paraît normal, en 1987 la victoire de l'espérance sur la maladie, la satisfaction d'être reconnus, capables, porteurs d'authentiques réalités, exemple : la fierté d'en être sorti. Réalités à l'adresse de la population, des pouvoirs publics et l'on pourrait poursuivre l'analyse de tous ces chapitres qui parlent en notre nom.

En complément, nous possédons un règlement intérieur. Cette règle qui définit, qui distribue la responsabilité, ce règlement qui porte en lui la promotion par définition et non par état personifié (les générations passent) "Le sens promotionnel du Mouvement".

La règle qui définit notre place, nos responsabilités

Nous savons par expérience que se plier aux exigences est interprété ou simplement "oublié" par certains. "Adhérer" c'est être en accord avec des idées, des objectifs, c'est accepter ce que définit la règle (ne pas confondre avec soumission).

Nous connaissons bien des réactions tardives qui remettent en cause l'ensemble ou partie de notre règlement, est-il parfait ? Certainement pas, mais il existe car il s'améliore au mieux de l'intérêt de ceux qui le vivent par le groupe et non individuellement.

Nous sommes convaincus que c'est dans le respect de tous ces éléments de l'esprit du mouvement, du langage commun, de la règle commune (le règlement) que se développe et s'affirme la réalité promotionnelle de Vie Libre. Un esprit fraternel, à l'opposé de l'intérêt particulier, individualiste.

**La réussite
par la "reconnaissance"
de l'autre**

Le souci de la place de chaque militant, de la responsabilité de s'affirmer, participant à la cause commune, de l'unité si prompte à éclater par le fait d'arriviste rejetant les valeurs de l'équipe. Le mouvement n'est crédible que par le respect, la compétence unitaire de ses membres à visage découvert, c'est notre fierté. C'est Vie Libre qui propose, qui dérange, qui remet en cause les notions de jugement, qui favorise la prise de conscience face au fléau social N° 1 de notre pays.

**Il est imprudent
de déformer
ce qui devrait être
source d'unité,
de cohésion !**

Pour atteindre ces sommets qui élèvent vers le bonheur, sommes-nous suffisamment attentifs et pénétrés par cette Charte et de ce cadre qui réglemente, codifie la place de chacun par rapport à l'autre. Fallait-il dans nos sociétés établir ces limites qui fixent la place de chaque personne ?

Respectueux de la liberté et de la démocratie, je dis bien sûr oui. Notre société, consciente des droits de l'Homme, a essayé de faire accorder "liberté et fraternité". A Vie Libre, la rencontre des deux est la base essentielle pour tous ceux qui s'affirment attentifs à l'autre fraternellement et librement réunis pour combattre,

avec la même ténacité et le même respect pour le mouvement qui apporte tant de réponses aux questions que posent des hommes et des femmes en état de choc, de désarroi, de lassitude.

Vivre à Vie Libre en comprenant et respectant nos objectifs, c'est vivre en pleine liberté, où les droits et les devoirs s'équilibrent. Mais c'est peut-être un effort à faire aussi, il faut l'accepter pour que notre adhésion ne se fasse pas du bout des lèvres. Ah ! que c'est dur pour certains de s'oublier pour marcher avec les autres... et pourtant la construction de l'édifice a besoin de toutes "ses" valeurs réunies pour affirmer l'identité et les originalités de Vie Libre. En conclusion, être ou paraître. A nous de choisir !

Jean Aubel

Pour faire vivre Vie Libre : l'objectif 1988, les tables rondes.

Pour 1988, nous devons dans chaque département faire connaître notre action à l'extérieur par la tenue de tables rondes.

Celles-ci doivent affirmer que la guérison de la maladie alcoolique n'est pas une utopie mais une réalité.

Pour cela, vous trouverez dans les "Agir" n°s 126, 127, 128 et dans le "Libres" n° 168 tous les renseignements pour organiser ces manifestations.

AGIR

La revue
indispensable
pour notre action
VIE LIBRE

Je m'abonne...

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Section de _____

Abonnement à 41 F

à adresser à Vie Libre, 8, Impasse Dumur, 92110 Clichy.

Je m'abonne...

Notre temps libre

Qu'est ce que le loisir ? C'est "le temps qui reste disponible après les activités nécessaires" ; c'est le temps libre dont nous pouvons disposer d'une manière agréable.

Le loisir n'est pas forcément une absence d'activité. Il doit être au contraire une activité d'autant plus intense qu'elle est choisie, voulue agréable.

Un loisir ne peut évidemment pas être imposé, mais bien plutôt proposé pour permettre aux personnes de choisir en fonction de leurs goûts, de leur personnalité. Un loisir imposé à l'autre peut devenir pour lui une corvée !

Les loisirs proposés peuvent avoir un aspect enrichissant, permettant de compléter les manques entraînés par les conditions actuelles de vie, de travail ou hélas ! d'inactivité professionnelle.

Il est important que, par le choix de ses loisirs, chacun puisse répondre aux vrais besoins de son corps, de son intelligence, de sa vie affective, de sa dimension sociale.

La réponse à de tels besoins n'est pas facile à notre époque où règnent l'égoïsme, l'indifférence et l'argent.

Nous avons cependant à Vie Libre de bonnes raisons de croire que c'est possible en voyant rassemblés chez nous, nombre d'hommes, de femmes, de jeunes qui sont à nouveau debout, heureux et actifs, vivant dans l'amitié et la solidarité. On y sent une soif de vivre, d'agir.

La place des loisirs dans l'action

Les malades guéris retrouvent, dans leur vie nouvelle, un temps libre plus important.

Ils vont, certes, l'utiliser dans leur vie familiale où le dialogue, le partage se rétablissent.

Devenus des militants du Mouvement, ils vont utiliser une bonne partie de ce temps disponible à œuvrer auprès des malades alcooliques à rencontrer, à épauler. Ils vont, pour certains, prendre des responsabilités et participer à la gestion de leur section et des différentes structures.

Leur reste-t-il du temps pour vivre autre chose ? Faut-il pour autant négliger l'importance d'une activité

de loisirs nécessaire, souvent indispensable pour notre bon équilibre, pour notre décontraction, pour notre épanouissement ?

Le mouvement n'a-t-il pas aussi à favoriser la participation de ses membres à des activités de loisirs ?

Cela doit pouvoir aider grandement à la promotion, à la réinsertion des malades alcooliques guéris et de leur famille.

A l'intérieur de la section, du Mouvement

Après la guérison, nous éprouvons le besoin profond de nous retrouver dans l'amitié, dans la joie, non seulement dans les équipes de base, dans la section, mais aussi dans des fêtes familiales, dans des soirées dansantes, dans des sorties, etc...

Nos rassemblements peuvent avoir aussi un aspect de fête. On peut en même temps faire passer notre message et démontrer notre joie. Cela est toujours une découverte, étonnante pour les autres, de notre vitalité retrouvée.

On peut dans l'action de Vie Libre, proposer des activités de loisirs qui favoriseront la culture ou l'activité physique.

Des exemples de loisirs promotionnels existent à Vie Libre. La réalisation d'un spectacle offert par les jeunes et les militants du Mouvement avec la production d'une revue. C'est aussi du théâtre, avec une troupe théâtrale dans une section ; cette troupe qui, avec l'aide d'un jeune metteur en scène, permet à des militants et à des jeunes de s'initier à l'art de jouer la comédie.

Ailleurs, des randonnées pédestres ou cyclistes proposent de découvrir la beauté de la nature, les richesses de la région, tout en développant l'activité physique de chacun.

Il faut souligner la participation de jeunes à ces activités, ce qui leur permet d'être actifs dans notre Mouvement.

On peut trouver beaucoup d'activités dans une grande diversité. Il faut le vouloir, il faut y penser et peut-être aussi faire partager ses goûts, ses passions personnelles.

L'organisation de ces activités de loisirs, à l'intérieur de la section, peut donner la possibilité aux nouveaux de découvrir leurs capacités d'initiative, de prise de responsabilités. C'est souvent une ouverture vers l'engagement dans l'action, à l'intérieur de la section.

Il faut évidemment que les responsables sachent faire confiance aux nouveaux. Il faut parfois rompre avec la routine et permettre à tous de réaliser quelque chose ensemble, en équipe.

Vivre aussi ses loisirs à l'extérieur avec les autres

Participer à des activités de loisirs au sein d'autres organismes ; être aussi des acteurs dans les festivités organisées dans nos villages, dans nos villes ; c'est aussi apporter notre témoignage de militant de Vie Libre parmi les autres, avec les autres, c'est faire découvrir notre joie, notre dynamisme, notre tolérance.

Savoir de temps en temps sortir de notre groupe, c'est être un militant moderne, efficace !

Michel D'Allongeville

Guérir de l'alcoolisme Utopie ou réalité ?

Utopie : *Plan de gouvernement où tout est réglé pour le bonheur de chacun. Comme au pays fabuleux imaginé, ou décrit par Thomas Morus. Système ou projet qui paraît irréalisable.*

Réallité : *Oui pour une minorité de Français et de Françaises. Nous sommes de ceux-là. Pour nous, il est incontestable que la guérison de la maladie alcoolique est une réalité.*

Dans notre société, médias et hommes politiques ne font pas de la vraie lutte contre l'alcoolisme un thème privilégié.

Soyons d'abord soucieux de distinguer les mots du bruit qu'ils font ; regarder ce fléau social, ou plutôt le fait de société, comme il convient.

Un fléau que l'on place au 3^e rang de ceux existant dans notre pays, qui pourrait reculer au 4^e rang avec la montée du SIDA.

Selon de nombreux experts, scientifiques, alcoologues, il doit être à la première place tellement il alimente les maladies cardio-vasculaires et certains cancers.

Sa part est aussi importante, dans la violence, la délinquance (voir rapport commission prisons), les accidents de la route, du travail, etc...

Son coût est considérable : humainement et financièrement : 100.000 morts, 160 milliards de Francs.

Des mots qui font du bruit

Alcoolisme = déchéance, qui a bu boira, alcoolisme, délinquance, vols, viols, accidents de la route, alcoolique dangereux (voir loi 1954), alcoolique irrécupérable, charge pour la société, alcoolo-dépendant = marginaux d'aujourd'hui et pour longtemps.

S'agit-il d'un simple problème qui appelle des solutions simples et pratiques ?

Ne sommes-nous pas confrontés plutôt à des comportements profondément enracinés dans la psychologie humaine, mais difficile à cerner, et en tout cas, rebelles à tout traitement ?

Les fondateurs de Vie Libre, ont fait le pari en 1952, qu'il y avait quelque chose à faire. En apportant plusieurs réponses à des questions vitales qui conditionnent l'avenir d'une société.

1) On peut lutter contre les causes qui favorisent l'alcoolisation.

2) Les malades alcooliques peuvent guérir.

Ce qui nous met, nous militantes et militants de Vie Libre, soignants, travailleurs sociaux, et toutes personnes conscientes du fléau alcoolique, devant deux grands obstacles : l'intolérance et l'exclusion.

Pour lutter contre l'intolérance, il convient de relever le défi de l'intelligence.

Pour lutter contre l'exclusion, il faut relever le défi de l'intégration.

C'est un constat. Ne soyons pas excessifs, ni défaitistes. Ne soyons pas nous non plus intolérants.

A partir de notre Charte de 1954, nous sommes des humanistes. La montée de la tolérance est inscrite dans nos mentalités. Nous partageons autour de nous.

Prise dans son ensemble, la société Française est sans doute plus ouverte aux problèmes de l'alcoolisme qu'elle ne l'a jamais été. On assiste pourtant depuis plusieurs années, à une montée des sentiments de rejet, cristallisés autour des accidents de la route en particulier.

Notre société est aujourd'hui marquée par de multiples formes d'exclusion - des exclusions subies.

Un espoir : Vie Libre

Les pauvres, les vieux, les malades alcooliques notamment, ou plus généralement tous ceux qui ne parviennent pas à se maintenir dans le courant en sont les victimes prioritaires. Egarés sur les bords de la société, c'est souvent leur existence même qui est remise en question.

Pour les malades alcooliques, si on pouvait les cacher, les enfermer...

Mais nous sommes-là.

La voix des buveurs guéris, des abstinents volontaires, et des sympathisants s'élève chaque jour davantage dans notre pays.

Albert Grelier

Une carte verte par carte rose

Le Mouvement Vie Libre a besoin de faire connaître son existence, ses objectifs. Beaucoup de gens que nous fréquentons accueillent favorablement notre action et nous soutiennent. Nous n'avons, pourtant, pas toujours le réflexe de leur proposer de devenir membres sympathisants du Mouvement Vie Libre. C'est pourquoi, afin d'associer un maximum de personnes à notre lutte et de leur faire connaître notre journal "Libres", le Comité National propose de lancer cette campagne :

"Si chaque membre actif faisait adhérer un sympathisant ?"

L'opération : "Une carte rose - une carte verte" est donc lancée. Tiendrons-nous ce pari ? Régulièrement dans cette rubrique, nous vous tiendrons au courant de l'évolution des adhésions.

Bon courage !

Le Comité National

A

VIE LIBRE



IL EST
TOUJOURS L'HEURE
DE
GUERIR